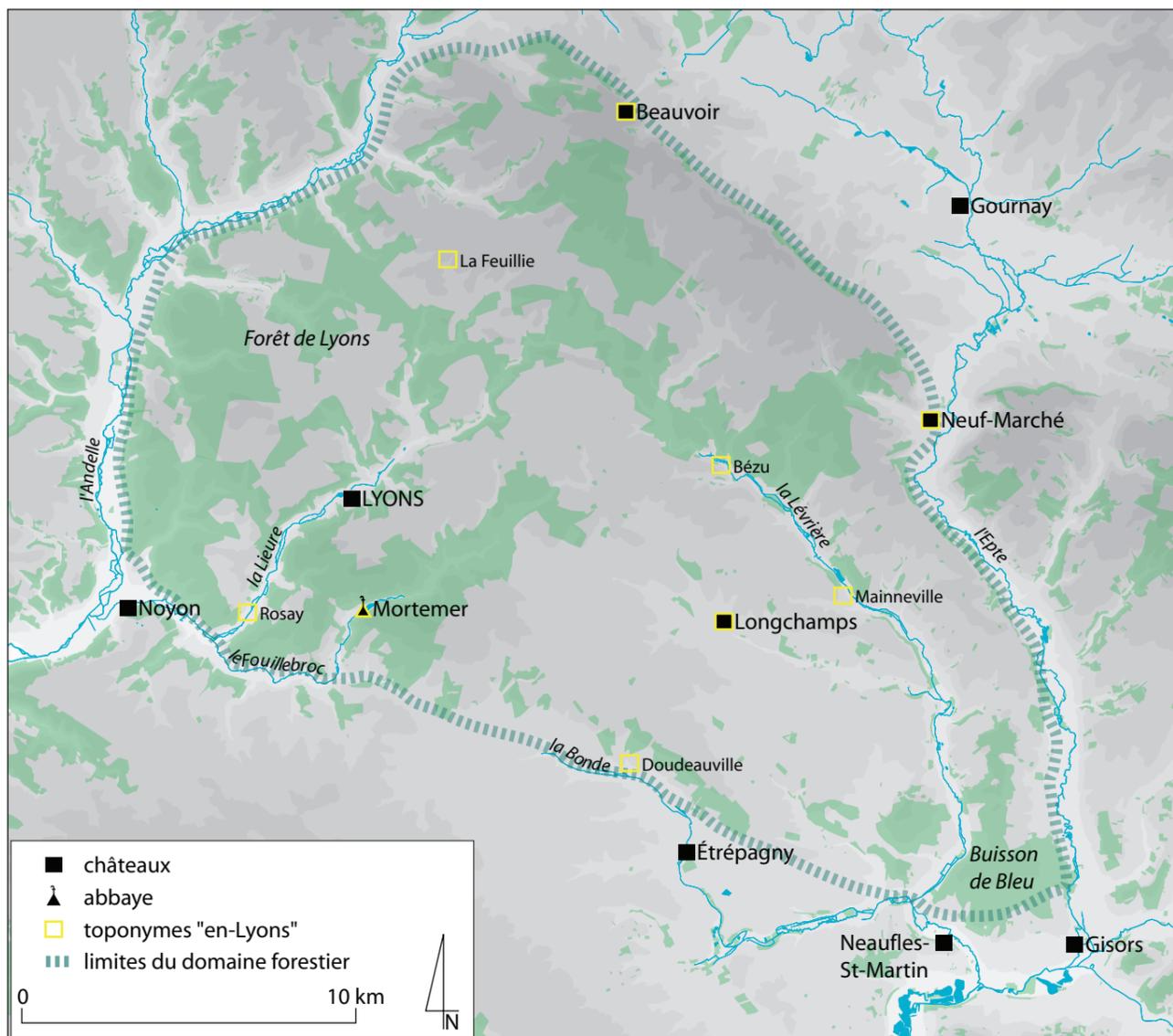


Le château médiéval de Beauvoir-en-Lyons (76)

Le château médiéval de Beauvoir-en-Lyons est situé aux limites septentrionales du plateau du Vexin, sur la bordure du domaine forestier de Lyons. Par rapport aux grands châteaux normands, il apparaît assez tard dans les sources écrites médiévales, en 1180, sous le terme *castrum de bello videre*. La position dominante du site, soulignée par son nom, lui permet une vue étendue sur la boutonnière de Bray. Il était, au Moyen Âge, l'un des quatre châteaux de Lyons qui appartenaient au duc de Normandie. Il participe également au système défensif de la frontière orientale de la province. Il est aujourd'hui difficile de cerner ce que fût ce château : pas de vestiges apparents et des fossés partiellement conservés.



Le pays de Lyons au Moyen Âge (avec la collaboration de B. Nardeux).



Extrait du «plan de la paroisse de Beauvoir», XVIII^e siècle (ADSM, 12Fi 99).



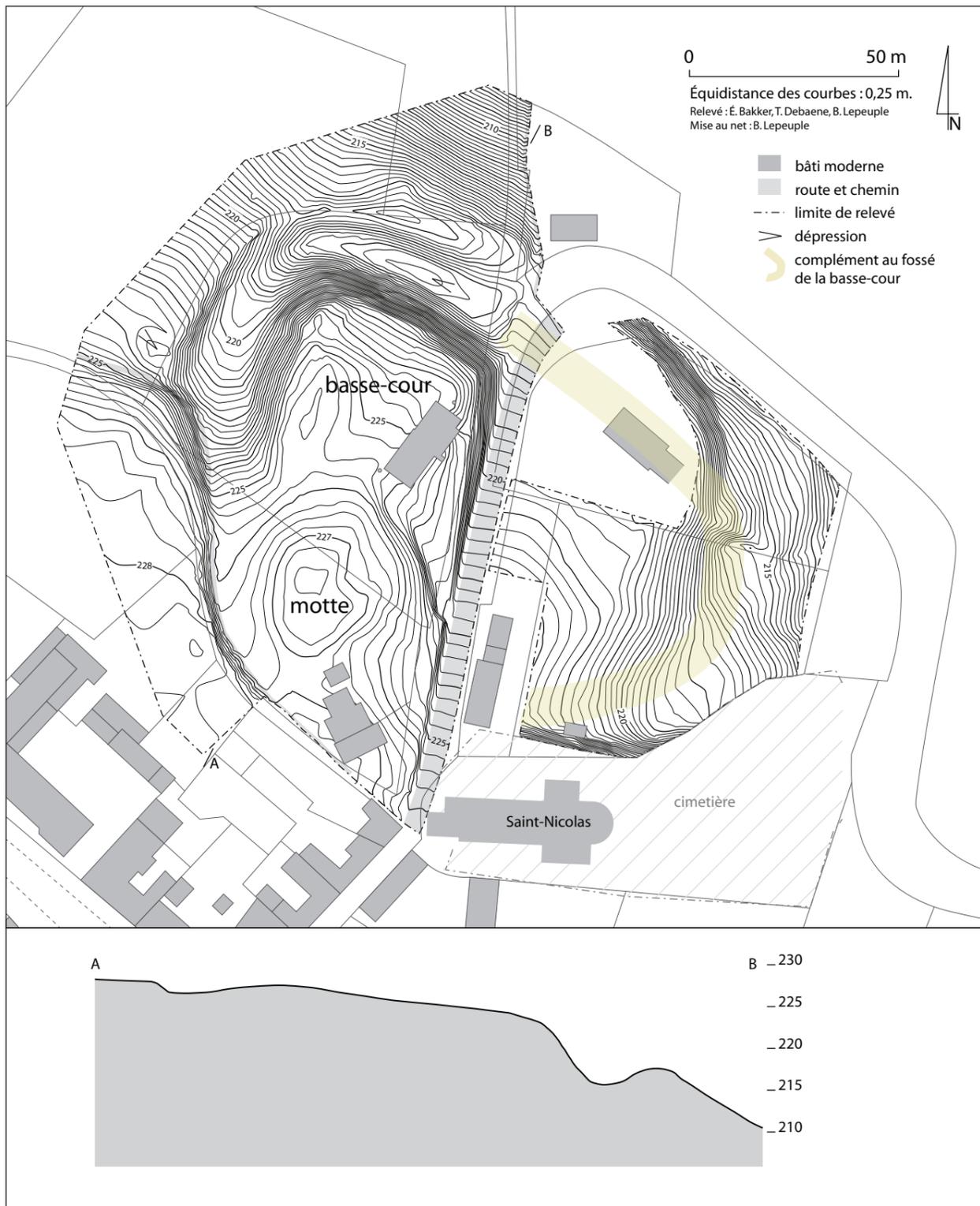
Extrait du cadastre de Beauvoir, XIX^e siècle, (ADSM).

Les plans anciens donnent quelques indices sur la place et l'organisation du château. Un ensemble incohérent avec les parcelles perpendiculaires à la « rue du Bourg » forme un groupe, au nord-est du village, près de l'église, au niveau du rebord de coteau. Les deux espaces circulaires, dont l'un est emboîté dans l'autre, sont caractéristiques des châteaux des XI^e et XII^e siècles, souvent révélateurs d'un plan de type motte et basse-cour. Il est net qu'au cours du XIX^e siècle, le processus de disparition du site était entamé.

Un relevé topographique apporte quelques indices supplémentaires, il souligne la présence d'un tertre qui domine légèrement l'ensemble et était marqué par un cercle sur le plan du XVIII^e siècle, c'est la motte. En contrebas, une vaste terrasse était ceinte d'un fossé encore visible, c'est la basse-cour. Une grande partie des fossés est remblayée, notamment autour de la motte, seule la « sente dite du bout des jardins » en est le souvenir. Vers l'est, le site a quasiment disparu de la topographie, une légère empreinte du fossé est marquée immédiatement au nord de l'église.



Le fossé de la basse-cour, vu du sud-ouest.



La « sente dite du bout des jardins », souvenir du fossé de la motte.

La route traverse aujourd'hui le site alors que la descente vers le pays de Bray se faisait originellement à l'est du bourg. La « rue de l'église » marque en réalité l'ancien accès du château dont une des portes devait se trouver près de l'église Saint-Nicolas. L'élargissement de cette rue, en 1982, avait été l'occasion de d'observer une coupe fraîche mettant en évidence un ancien creusement : le fossé de la basse-cour taillé dans la craie et depuis remblayé.

Relevé topographique du château de Beauvoir.

Une source comptable, *Les Rôles de l'Échiquier de Normandie*, signalent, pour l'année 1180, « le cens des bourgeois de Beauvoir » (... *censarum burgensium de Bello Videre*), soulignant ainsi un statut fiscal propre aux habitants en même temps que la présence d'un bourg. Il est par conséquent possible de qualifier cet ensemble de bourg castral. Ce phénomène, une agglomération topographiquement liée au château et souvent elle-même ceinte d'un fossé est classique des grands châteaux du Moyen Âge. On y trouvait certainement une place de marché, probablement au niveau de l'élargissement de la rue principale.

En 1180, 408 livres sont consacrées à des travaux de fortification. Il s'agit d'un renforcement général des châteaux frontaliers qui est mené par le roi d'Angleterre, Henri II Plantagenêt. La place est donc antérieure. Le règne d'Henri I^{er} Beauclerc est susceptible d'avoir vu naître le château. Ce roi d'Angleterre et duc de Normandie (1100-1106-1135) a eu une importante activité dans le domaine forestier de Lyons et dans la fondation des bourgs castraux. Son règne fut ponctué de troubles, dont les années 1118-1119, au cours desquelles a notamment dû combattre les sires de Gournay, ce qui expliquerait la construction de ce château.

Extrait de : Lepeuple B., 2009, « la rue de l'église à Beauvoir-en-Lyons (76) », *Projet Collectif de recherches sur les fortifications de terre de Haute-Normandie*, Flambard Hélicher A.-M. (dir.), Université de Rouen, Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie, p. 60-80.



Restitution du bourg castral, sur fond cadastral du XIX^e s.